

Questions orales

que certains gestes ou certaines indications montrent que les parties se rapprochent.

• (1120)

Il faut espérer que les consultations et les discussions en cours rapprocheront davantage les parties concernées, qu'elles aplaniront certaines divergences de vues.

Le premier ministre pourrait très bien tenir compte de l'excellente suggestion du chef de l'opposition en temps opportun. Il se peut que ce soit la ligne de conduite logique à suivre le moment venu. C'est tout à fait dans le style du premier ministre de vouloir établir un consensus sur ces questions importantes. Je crois qu'il serait d'accord pour dire qu'un certain travail de déblayage est nécessaire avant d'envisager une réunion de ce genre.

[Français]

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je demande au vice-premier ministre pourquoi lui et son gouvernement ne pensent pas qu'il y a de la valeur en ce moment en donnant l'opportunité aux premiers ministres provinciaux et au premier ministre du Canada de siéger autour de la même table pour discuter de cette situation? Et je demande aussi au vice-premier ministre pourquoi il ne donne pas aux Canadiens l'opportunité de connaître les plans du gouvernement dans ce dossier, alors qu'on sait que la date limite pour l'adoption du mécanisme constitutionnel est le 23 juin, et ce n'est pas une date lointaine. On doit avoir plus d'information sur ce dossier très important pour l'avenir de notre pays.

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je ne dis pas que la proposition du chef de l'opposition est sans valeur.

Je dis qu'en temps opportun, elle serait peut-être la ligne de conduite logique à suivre. Je peux lui assurer que le moment venu, le premier ministre expliquera la démarche du gouvernement fédéral pour dénouer cette impasse.

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): En l'absence du premier ministre, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le gouvernement reconnaîtra-t-il au moins que c'était une erreur, comme nous l'avions signalé il y a

trois ans, de considérer l'Accord comme un cadre rigide que seules des erreurs insignes pourraient modifier. Reconnaîtra-t-il que le public devrait participer à ce processus, qu'on aurait dû tenir compte depuis trois ans du sentiment d'aliénation de l'Ouest, des craintes des gens du Nord et des nombreuses préoccupations liées à l'union économique du Canada?

Le vice-premier ministre peut-il nous dire aujourd'hui que la réforme constitutionnelle sera effectuée de telle sorte que toutes ces préoccupations seront prises en compte?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je ne sais pas au juste si le député est en train d'exposer une nouvelle version de la position officielle du Parti libéral. Cela semble être le cas.

Cette résolution a été adoptée par la Chambre des communes. Elle a été appuyée par tous les partis politiques et le gouvernement leur en sait gré. On n'a jamais laissé entendre que la proposition était sans faille, mais on a dit qu'elle constituait une base destinée à réunir toutes les provinces dans un cadre constitutionnel et, de fait, qu'elle abordait un grand nombre des questions qui devaient l'être.

Elle prépare la voie à la résolution d'autres questions constitutionnelles courantes, par exemple, la réforme du Sénat, la participation accrue des provinces aux nominations des sénateurs et des membres de la Cour suprême, et elle accorde une certaine souplesse qui correspond aux disparités régionales. À notre avis, et de l'avis manifeste de dix des premiers ministres d'alors, cette première étape était assez importante pour faire progresser toute la cause de la réforme constitutionnelle et refléter plus fidèlement la réalité du Canada d'aujourd'hui.

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, il est cependant devenu évident depuis trois ans que les Canadiens ne sont pas prêts, et avec raison, à accepter les promesses du premier ministre de s'occuper d'autres sujets par la suite. Voilà pourquoi nous pressons maintenant le premier ministre de faire preuve à nouveau de leadership. Qu'il convoque les premiers ministres et mette au point une méthode concrète pour assurer qu'on en arrivera de bonne foi à ces phases subséquentes et qu'on les traversera effectivement.